

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2026

Le conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le sous la présidence de Jean-Yves FOREST, maire.

**Présents :** Jean-Yves FOREST, Christine BLOND, Chantal PELLETIER, Nathalie FOREST, Eric LE PENVEN, Christophe BRESSON, Christelle ROY-JAMOT, Aurélie MARONNAT, Vincent GAUDRY, Émilie RAY.

**Excusés :** Eric CLAVEL, Olivier CROUZET (pouvoir à N. Forest), Laurence BONNIAUD, Élisabeth ABART (pouvoir à C. Blond), Dimitri TREDEZ (pouvoir à C. ROY-JAMOT).

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint avec 10 conseillers présents, 3 pouvoirs et ouvre la séance en demandant un volontaire pour le secrétariat de séance.

Pouvoir olivier CROUZET à Nathalie FOREST

Pouvoir de Dimitri TREDEZ à Christelle ROY JAMOT

Pouvoir de Elisabeth à Christine BLOND

**Secrétaire de séance : Nathalie Forest**

### Ordre du jour

- **Approbation du PV du 16 avril 2026**
- **Marché prestations de services et d'études connexes pour les travaux du pont des Arnoux**
- **Décisions Modificatives Budget Assainissement**
- **Questions diverses**

#### **• APPROBATION DU PV DU 16 AVRIL 2026**

---

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le projet de procès-verbal de la séance du 16 avril 2026. Constant l'absence de remarque, il soumet ce procès-verbal au vote.

Le conseil municipal valide ce procès-verbal **à l'unanimité**.

#### **• MARCHÉ PRESTATIONS DE SERVICES ET D'ÉTUDES CONNEXES POUR LES TRAVAUX DU PONT DES ARNOUX**

---

Monsieur le Maire explique que le marché de prestations dans le cadre des travaux du pont de Arnoux a :

- pour le lot n°1 : Recherche de matériaux dangereux a recueilli trois candidatures,
- pour le lot n°2 : levé topographique a recueilli trois candidatures,
- pour le lot n°3 : sondage et études géotechniques a recueillie sept candidatures.

Les entreprises retenues pour ce marché de prestations sont :

- Lot n°1 : Agenda centre Decize pour 530 € HT
- Lot n°2 : MNT opo pour 1800 € HT
- Lot n°3 : Geotec Auxerre pour 10750 € HT

Il propose au conseil municipal de valider ce choix d'entreprises.

Le conseil municipal valide cette proposition **à l'unanimité**.

#### • DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGET ASSAINISSEMENT

---

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'inscrire au budget des crédits supplémentaires pour régler l'avance de 5% à AEC pour l'étude du schéma directeur d'assainissement.

Il propose en conséquence les modifications sur la partie Investissement du budget assainissement suivantes :

##### **Dépenses : Chapitre 041** (opérations patrimoniales)

Article 237 (Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles) : **+3 300**

##### **Recettes : Chapitre 041** (opérations patrimoniales)

Article 235 (Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles) : **+3 300**

Le conseil municipal valide cette proposition **à l'unanimité**.

#### • SUPPLÉMENT TARIF ÉTÉ CENTRE DE LOISIRS

---

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de compléter les tarifs du centre de loisirs pour cet été en ajoutant un tarif « Moyen mini camp » à 45 €.

Le conseil municipal valide cette proposition **à l'unanimité**.

#### • QUESTIONS DIVERSES

---

Aurélie MARONAT souhaiterait que le PV de la dernière réunion de CM soit intégré au mail lors de la convocation de la prochaine réunion de conseil.

Emilie RAY demande pourquoi il a été mis des gravillons, route des blancs, route de Gannay sur Loire.  
Mr le maire a répondu que c'était la reprise des travaux 2025

CHRISTELLE JAMOT a demandé pourquoi il y avait des cailloux rue Banville ? Que c'était dangereux. Mr le Maire a répondu qu'un balayage des routes a été effectué en vue du passage du TNM du 19 Juin 2026.

Fin de séance : 20h15